



Affiliation FFCT & FFC



Affiliation FFCT & FFC

Compte-rendu C.A. du 9 OCTOBRE 2019

Présents Maurice CARRIER - Laurent COSS - Monique DIDIER - Joël DIGAUD - Colette GUILLON - JOLLANS Monique - Françoise PATRY - Patrick PENOT - - René PERROT - André TRIMAILLE

Absents ou Excusés: André CHARMEIL - Jean-Michel FRAYSSE- Maurice LIGUORI- Jean-Yves PERREAU - Pierre SERRE -

1 - POINT SUR NOS MANIFESTATIONS ET LES ADHERENTS

- Très bonne participation à la randonnée du Vin Doux : 417 participants. Des retours très positifs par des mails de participants (voir article du CTG sur leur site). Un bon résultat financier.
- **Bièvre Isère Cross Tour :**
 - Très belle journée pour cette première organisation.
 - Le Parc Allivet est un cadre magnifique. Nous remercions la mairie de la Côte Saint André et Bièvre Isère Communauté qui nous ont apporté une aide très précieuse.
 - Des retours positifs de la part des accompagnateurs et des participants.
 - 4 cyclocross étaient organisés ce jour là : donc les effectifs n'étaient pas ceux escomptés par Laurent Coss mais le Bièvre Isère Cross Tour est celui où il y a eu le plus de participants.
 - Laurent Coss propose une indemnité de 60 euros à un commissaire venu bénévolement. Proposition adoptée à l'unanimité par le CA.
 - Bilan financier positif avant le résultat de la buvette.
 - L'organisation a été très lourde pour Laurent Coss : il propose de constituer un comité de pilotage pour une prochaine édition.
- **Pique Nique de la rentrée le 8 septembre**

Des flyers ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Gillonnay et il n'y a eu que deux familles qui se sont joint au club. Le temps n'était pas très beau (froid et humide) mais cette organisation est à revoir !
- **VTT des Marrons**

Il est décidé de ne pas faire partir des participants sur la boucle complémentaire de 20 km s'ils arrivent après 15 h 15 au ravitaillement. Le tableau de planning des tâches sera envoyé aux adhérents. ATTENTION AU FLECHAGE qui ne doit pas être fait avec des peintures.

- Le CA décide de mettre en sortie club la Randonnée des Terres Froides organisée le samedi 19 octobre par le club du Grand Lemps. Cette sortie fera office de Grand Prix de Clôture prévu initialement le dimanche 20 octobre. Une information sera diffusée aux adhérents.

- **Point sur les adhérents**
A ce jour 92 licenciés et 101 adhérents.
Maurice Carrier rappelle que tous les adhérents qui roulent doivent être licenciés. Par contre ceux qui ne font pas de vélo (souvent des conjoints ou de la famille) peuvent être simple adhérents au club.
Cette année 2019 il y en a 9.

2- PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE LE 18 NOVEMBRE 2017

Elle se déroulera le 23 novembre 2019 à la salle des Fêtes de Gillonnay à 18 heures.
Rapport moral fait par Maurice CARRIER,
Rapport d'activités FFCT
Rapport d'activités FFC
Rapport d'activités « Ecole vélo jeunes »
Rapport financier par Joël DIGAUD

Faire parvenir les photos à Laurent Coss pour le diaporama avant le 25 octobre : un mail sera envoyé aux adhérents.

Apéritif

La soirée se continuera autour d'un buffet dinatoire offert par le club. (Les adhérents devront s'inscrire) Monique Didier se charge d'acheter le beaujolais.

Des invitations seront envoyées aux élus et au CODEP.
Des récompenses seront attribuées à de jeunes cyclos.

Joël Digaud souhaite que les comptes soient vérifiés avant l'AG, demande sera faite à Pierre Serré.

Il est décidé de ne pas faire de remboursement aux différentes randonnées.

Françoise PATRY souhaite ne plus être déléguée sécurité.

3- ADHESIONS FFCT ET FFC 2019

L'affiliation à la FFC sera maintenue en 2020 il faut 6 licences.

Le CA proposera à l'AG de maintenir les mêmes tarifs en 2020 que pour 2019 à savoir :

- adhésion au club 20 €,

- aide aux licences 15 €
- aide séjour familial de Pentecôte : 50 euros
- Plus de remboursement pour les manifestations extérieures
- Aide aux jeunes de l'école cyclo 110 euros
- Licence payée par le club pour les encadrants de l'école cyclo sur la base du petit braquet.

4 - ACHAT D'UNE REMORQUE

André Trimaille a eu une proposition pour une remorque 9 vélos à 1700 euros mais elle n'est pas retenue par le CA car peu fonctionnelle.

Le CA donne son accord pour une remorque avec un porte vélo de 10 vélos avec une possibilité de mettre des bagages dessous, coût estimé à environ 2500 euros.

André Trimaille se charge de cette recherche.

5- PROPOSITIONS POUR LA SAISON 2019

- **Séjour en Espagne** : fin avril début mai si possible : un sondage sera fait auprès des adhérents. (coût estimé à 300 euros plus le déplacement)
- **Séjour de Pentecôte**
 - **Naussac** l'hôtellerie est complète, nous avons un devis pour du « camping » en bungalows avec les sanitaires à l'extérieur, nous ne donnons pas suite.
 - Un devis pour **les ESTABLES** en Haute Loire a été demandé mais le tarif de plus de 180 euros nous paraît excessif.
 - D'autres devis vont être demandés.
- **La descente de la Loire en vélo**. Après le 15 aout. Coût estimé à 800 euros. un sondage sera fait auprès des adhérents.
- **Randonnée du VIN DOUX 2020** modification de l'heure de départ : beaucoup de cyclos sont présents avant 12 heures. Le CA décide d'avancer l'heure des inscriptions à 11 heures.

6- DIVERS

- Réunion CODEP sur l'évolution de la FFVELO : baisse et vieillissement des effectifs.

- Mardi 5 novembre la mairie convoque toutes les associations Gillonnoises pour l'établissement du calendrier des fêtes 2020 et parler du site de la mairie qui n'est pas alimenté par les associations.

- Calendrier de nos manifestations à mettre sur le « OIN » : Maurice Carrier s'en charge.

- Maurice Carrier propose de remettre des « cadeaux » avant les fêtes aux personnes de Gillonnay qui nous aident indirectement lors des manifestations : prêts de parking ou de matériel

Fin de la séance
Monique Didier
Secrétaire